



La Charte de Garrigues de Thau

Préambule :

L'association Garrigues de Thau est née grâce à l'initiative d'acteurs du Nord du Bassin de Thau, profondément attachés à leur territoire et motivés par la mise en œuvre d'actions concertées visant à sa valorisation.

La Charte fixe les grands objectifs de l'association ainsi que les conditions éthiques et morales que les membres s'engagent à respecter en y adhérant. Elle a pour objet de définir l'état d'esprit souhaité par les créateurs de l'association, esprit qu'ils souhaitent voir perdurer tout au long de la vie de la structure.

Le respect de ces principes fait largement appel à la bonne volonté, au bon sens, à l'esprit de coopération et au sens de l'initiative de chacun. Les conditions de fonctionnement sur un plan pratique sont définies par les statuts de l'association et par un règlement intérieur complétant la Charte.

☞ Les personnes regroupées au sein de l'association sont des **acteurs du Nord du Bassin de Thau attachés à la valorisation de leur territoire** et souhaitant y développer leurs activités de façon concertée et harmonieuse, dans le **respect de l'environnement et le renforcement de son identité**.

☞ Le territoire a notamment été façonné par les **activités humaines en lien avec l'environnement naturel** : dans les espaces ruraux (viticulture, maraîchage, élevage...) comme sur le littoral (conchyliculture, petite pêche...).

Le caractère du territoire regroupant garrigues, espaces semi-urbains et étang, à proximité de grandes agglomérations, est également propice aux échanges, générant l'émergence d'**activités culturelles, sociales, artistiques, artisanales, touristiques et de loisirs**.

Les acteurs souhaitent le **maintien de cette diversité** et son renforcement dans la mesure où ces activités ne portent pas atteinte à l'environnement et participent à la lutte contre les dégradations (incendies, pollutions diverses, embroussaillage, appauvrissement de la biodiversité, atteintes au patrimoine et aux paysages...).

La vision du territoire partagée par les membres de l'association est **un espace au développement mesuré et équilibré**, ni figé en l'état, ni livré à une croissance effrénée.

☞ L'association réunit des personnes physiques et morales du Nord Bassin de Thau notamment concernées par :

- **La préservation et le renforcement de la qualité du cadre de vie local** ;
- **Les échanges constructifs**, la solidarité et le sens du partage entre les différents usagers du territoire,
- Le renforcement de **la dynamique locale** par la mise en synergie de toutes les forces vives ;
- La valorisation des **savoir faire et des productions locales** et la reconnaissance des **métiers** qui y sont liés ;
- L'épanouissement personnel et professionnel de chacun des acteurs du territoire ;

- ☞ Les objectifs partagés par les membres sont :
- **Faire découvrir et partager** la richesse naturelle, humaine, historique et patrimoniale du territoire en accueillant tous les publics, locaux comme visiteurs de passage,
 - Créer des activités et renforcer celles qui existent par la **coopération entre acteurs** et la diversification des actions collectives,
 - Contribuer à la **préservation de l'environnement** et à la citoyenneté en sensibilisant tous les publics à la fragilité du milieu et aux conditions de sa sauvegarde.
- ☞ Les activités sont menées en fonction des sensibilités et capacités matérielles de chacun, dans le respect des grands principes de la Charte.
- ☞ Chaque membre est responsable de la dynamique du groupe et le fait vivre par son **esprit d'initiative et de coopération**.
- ☞ Les membres de l'association s'engagent notamment à :
- Mettre en œuvre des **outils opérationnels communs** : centrale de réservation, support de communication et de promotion,...
 - Organiser des **actions de formation et d'échanges** ;
 - Concevoir des **événements** : fêtes, balades à thèmes, rallyes, ...
 - **Communiquer** en interne et **promouvoir** les actions de l'ensemble du groupe comme celles de chacun de ses membres ;
 - Etablir des **partenariats** avec les organismes institutionnels : collectivités territoriales, services de l'état, établissements publics, Europe.
- ☞ Chaque membre s'engage dans une démarche de **respect et d'écoute mutuels**, tout en conservant son entière liberté de pensée et d'expression.
- ☞ Peut être adhérente au réseau toute personne qui partage les **valeurs et principes** définis par la Charte.

*Réalisé avec le concours d'Ecovia,
Conseil en environnement,
Membre de l'association
Garrigues de Thau
www.ecovia.fr*